LECTURES

Arjun APPADURAI, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001. Traduction française de *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1996.

Produit d'un long travail de maturation, l'ouvrage d'Apparudai représente la somme de la réflexion de l'auteur sur « le chaos du monde » (p. 85) avant et après la fin des empires coloniaux. Comme son sous-titre français ne permet pas de le supposer, le livre est loin du recensement des méfaits ou des bienfaits de la « mondialisation culturelle ». C'est un voyage au cœur du phénomène des « flux culturels globaux », où le lecteur est invité à opérer une série de ruptures pour pouvoir saisir la dynamique d'une réalité complexe, mouvante et interconnectée.

À première vue, l'entreprise semble périlleuse, car le phénomène éditorial que constitue la mondialisation est difficilement dissociable des intérêts, voire des passions qu'elle suscite. De l'éphémère succès de la thèse de *la fin de l'histoire* à la récente fortune du *choc des civilisations*, les universités américaines semblent être à la pointe de la recherche administrative concernant les rapports entre les sociétés. Né à Bombay, formé dans les universités anglo-saxonnes et enseignant l'anthropologie culturelle à l'Université de Chicago, Appadurai parvient à éviter l'écueil d'une pensée commode en conjuguant la rigueur scientifique à l'érudition. Ainsi commence-t-il par réfuter l'idée d'une modernisation linéaire, rationnelle et libératrice, pour poser les premiers jalons d'une théorie de la rupture qui s'appuie essentiellement sur deux éléments : les médias et les migrations. Il se propose ainsi « d'étudier leur influence conjuguée sur *le travail de l'imagination* comme une caractéristique constitutive de la subjectivité moderne » (p. 27). Là aussi, l'imagination en question est différente des représentations collectives théorisées par Durkheim, dans la mesure où elle a abandonné l'espace spécifique des mythes et des rites. Si aujourd'hui l'imagination fait partie du « travail mental quotidien des gens ordinaires » (p. 31), Appadurai estime que son rôle « n'est ni purement émancipateur, ni entièrement soumis à la contrainte, mais ouvre un espace de contestation dans lequel les individus et les groupes cherchent à annexer le monde global dans leurs propres pratiques de la modernité » (p. 30).

En élargissant la perspective offerte par Benedict Anderson sur le rôle du développement capitaliste des journaux dans la formation des identités nationales, Appadurai estime que les images, les scénarios, les modèles et les récits qui nous parviennent à travers les médias (sous forme

d'informations ou de fictions) affectent les flux migratoires d'aujourd'hui. L'imaginaire qu'ils diffusent et qui dépasse nécessairement le cadre national est au cœur de la formation d'espaces publics diasporiques. La circulation des images, des textes et des hommes, ainsi que la formation de solidarités brèves ou durables, nouvelles ou anciennes, érodent les multiples frontières des États-nations. Pour l'auteur, le trait majeur de la mondialisation n'est pas l'homogénéisation culturelle, mais une déterritorialisation annonciatrice d'une ère postnationale.

Cette thèse centrale exposée dans le chapitre introductif est étayée tout au long de l'ouvrage à l'aide d'apports théoriques transdisciplinaires, mais toujours discutés d'un point de vue anthropologique. Cependant, l'anthropologie culturelle d'Appadurai est en rupture avec l'orthodoxie primordialiste qui contribue à ramener la culture à des substrats figés : les liens du sang, du terroir-territoire, de la langue et des croyances. Sans nier le rôle de la différence dans la production des identités postnationales, y compris les plus violentes d'entre elles, l'auteur insiste sur la labilité des identités. Le chapitre consacré à « l'indianisation » du cricket et dans un autre registre, celui qui analyse la frénésie classificatoire de l'État colonial et ses ravages dans l'Inde d'aujourd'hui sont particulièrement passionnants. En mettant en évidence les manières dont les identités se forment, se déforment et se laissent influencer par un contexte, ces deux chapitres apportent des éclairages indispensables sur les productions identitaires dans le monde d'aujourd'hui.

Si la rupture avec une anthropologie qui continue à « donner à voir du sauvage » (p. 110) est aussi pertinente que féconde, le dialogue que l'auteur a essayé d'instaurer avec les sciences de l'information et de la communication l'est beaucoup moins. Sur cette question, la lecture de la traduction française de *Modernity at Large* peut être une expérience déroutante, voire décevante pour ceux qui sont à la recherche d'un nouveau paradigme communicationnel.

En effet, le texte français est obscurci par des interprétations malheureuses : *diasporic public spheres* devient « des diasporas de publics enfermés dans leur [petite] bulle » (p. 29, 55, 56...) ; *mass mediation* : « les moyens de communication de masse » (p. 55) ; Edward Saïd, critique féroce de l'orientalisme et inspirateur de plusieurs analyses sur la mondialisation culturelle, est qualifié d' « important orientaliste » (p. 48) et *the NATO* devient étrangement l'« ONU » (p. 201).

Aux imperfections de la traduction viennent s'ajouter les hésitations de l'auteur lui-même. Arjun Appadurai accorde un rôle central aux médias dans la transformation des rapports entre les sociétés et à l'intérieur de chacune d'entre elles. Reprenant à son compte l'idée du public actif théorisée par l'école de Birmingham, il estime que « les peuples du Tiers Monde en lutte contre les médias américains » (p. 34), au même titre que les autres, peuvent passer les discours médiatiques au filtre de l'ironie, de la colère, de l'humour et de la résistance. Au même moment, « les consommateurs » des images des médias ne sont pas totalement libres, dans la mesure où la mondialisation de la culture implique « l'usage de divers instruments d'homogénéisation (armements, techniques de publicité, hégémonie de certains langages et styles d'habillement)... » (p. 80). Dès lors, la distance prise par l'anthropologue vis-à-vis d'auteurs tels qu'Herbert Schiller ou Armand Mattelart paraît tout aussi datée qu'artificielle, dans la mesure où le parcours théorique

des deux auteurs ne peut être réduit à la mise en lumière des mécanismes de domination de la culture nord-américaine sur le reste du monde. Des ouvrages plus récents auraient permis à Appadurai et à son préfacier de se faire une idée plus précise et surtout plus nuancée des différentes thèses du « *left end of the spectrum of media studies* » (p. 32).

Le manque de visibilité de l'approche critique cache en réalité un problème plus large. La lecture de *Après le colonialisme* pose d'une manière indirecte le statut des sciences de l'information et de la communication au sein des sciences sociales d'aujourd'hui. Plusieurs exemples de flottement conceptuel témoignent d'un échange inégal entre disciplines. Alors que des chercheurs appartenant à des horizons théoriques différents ont tenté de dépasser la linéarité du schéma shannonien en utilisant des apports croisés de la sociologie, de l'anthropologie et de l'analyse littéraire pour étudier les rapports aux discours médiatiques, Appadurai continue d'utiliser d'une manière interchangeable les notions de peuple, de consommateur ou de public pour évoquer la réception. Cette homologie est d'autant plus inadéquate qu'elle paraît en porte-à-faux avec le paradigme du récepteur actif dans lequel l'auteur semble pourtant se situer. Tout en rappelant que la nouveauté introduite par les médias électroniques est plutôt sociale que technique, l'anthropologue indien introduit – entre autres – les notions de *mediascape* et de *technoscape* qui ne sont pas sans rappeler au lecteur francophone celle de vidéosphère avancée par Régis Debray, même si les préoccupations théoriques de l'un et de l'autre sont différentes. Il en va de même avec la référence équivoque au « village global » de Mc Luhan (p. 63).

L'ouvrage d'Appadurai n'est pas un essai sur les médias et la communication. Malgré les hésitations de l'auteur et les imperfections de la traduction, il me semble qu'il serait désormais difficile dans l'espace linguistique francophone de traiter des questions de culture, d'État, de migration, et d'une manière générale des rapports entre les sociétés en ignorant l'apport d'Arjun Appadurai.

Riadh Ferjani

Anni BORZEIX et Béatrice FRAENKEL (ouvrage coordonné par), *Langage et Travail. Communication, cognition, action*, Paris, CNRS Éditions, collection « CNRS Communication », 2002.

L'introduction de l'ouvrage, rédigée par les deux coordinatrices et Josiane Boutet, le replace dans son cadre. Elle rappelle d'abord ses conditions d'élaboration institutionnelles : un réseau qui a pris le nom de « langage et travail » et a obtenu le soutien du CNRS, qui en a fait de 1994 à 1998 une « opération structurante » puis, jusqu'en 1998, un « Groupement de Recherche ». Le groupe

fonctionne maintenant comme réseau d'échanges entre laboratoires, équipes et chercheurs, organisant colloques et publiant de nombreux textes dont les « Cahiers langage et travail ».

Surtout, elle précise les conditions d'élaboration intellectuelle de cette réflexion collective. D'abord en fonction d'une évolution du monde du travail : « le constat est celui de la transformation profonde du travail, en grande partie du fait des innovations technologiques, telles que la robotisation et l'informatisation, mais aussi de la tertiarisation des emplois et des effets de la mondialisation ».

Ensuite, l'introduction rappelle les difficultés entraînées par la multiplicité des perspectives disciplinaires en même temps que les ouvertures que peuvent amener leur confrontation.

On peut dire qu'à l'origine les gestionnaires voyaient surtout dans le langage un moyen de transmission d'information, que, majoritairement, les linguistes s'intéressaient plus communément aux textes politiques ou à ceux produits dans le cadre scolaire qu'aux échanges discursifs spécifiques du monde du travail. Alors que les sociologues du travail se méfiaient d'une prise en compte du langage qui risquait de masquer la matérialité même du travail.

À partir de telles difficultés, on peut, comme l'indique la préface, noter d'abord que le premier pôle organisateur de ces recherches concerne la différence entre le travail tel qu'il est programmé et le travail tel qu'il se réalise effectivement, ce qui s'applique tout autant (ou encore plus ?) aux nouvelles formes de travail qu'à ses formes plus traditionnelles.

Une deuxième direction est ouverte par les modifications mêmes du travail. Elle porte pour une part sur le rôle des différentes formes de « faire savoir » à l'extérieur de l'entreprise : par exemple les relations d'information des utilisateurs, telles qu'elles apparaissent dans l'analyse d'Anni Borzeix consacrée à l'information des voyageurs en gare du Nord et dans celle de Jacques Girin (les relations téléphoniques entre un utilisateur d'EDF, l'agent qui répond à sa demande et d'autres agents). Cette modification apparaît tout autant dans l'analyse de l'organisation interne de la production industrielle des tâches, liée à l'automation de la surveillance et du contrôle, ce qui entraîne la multiplicité des tâches de communication dans la production même.

Mais s'il y a ici des objets d'étude spécifiques, plus anciens ou nouveaux, il y a tout autant évolution et diversification de ce qu'on va déterminer comme « langage » et des méthodes d'étude qu'on va y appliquer. Il me semble que l'évolution concerne ici deux aspects majeurs. Tout d'abord, la pluralisation de l'objet : les différents genres d'oraux et la mise en relation perpétuelle de ces oraux, des différents types d'écrits, des sens portés par le corps, en même temps que s'imposent les nouvelles sémiotiques liées à l'écran. Sans oublier que la « sémiotique corporelle » ne concerne pas que ce que le corps transmet comme spécialisé dans la signification, mais que tout faire devant quelqu'un est un montrer. Très concrètement, on est sans cesse dans des situations de mélange, où, par exemple, on transmet un document imprimé avec une annotation manuscrite, un commentaire verbal ou corporel. En même temps que ces « messages » ne prennent sens que par les implicites communs ou non des différents interlocuteurs (et/ou chercheurs). Ainsi s'écarte l'idée d'une transmission d'information pure et simple. En même temps qu'on ne peut appliquer

aisément une analyse en termes de « fonctions » des messages, puisqu'en particulier dans des métiers comme les métiers commerciaux ou médicaux, on ne peut se fonder sur des oppositions simples comme celle entre constatif et performatif, « dire ce qu'il en est » et « agir sur ».

Une seconde difficulté est propre à l'étude du langage en situation. Si tout discours renvoie à des implicites, s'ajoutent ici les problèmes spécifiques provenant des usages locaux opaques pour quelqu'un qui n'appartient pas à la communauté. D'abord, les codages techniques institutionnels ou créés *in situ*. Mais tout autant, la capacité qu'a chacun des participants à ne pas être « le même » comme récepteur et émetteur : chacun reformule les propos de l'autre (comme cela apparaît en particulier dans les analyses de Michèle Lacoste consacrées aux écrits dans l'hôpital). Enfin (surtout ?), l'analyste (supposons-le surtout « linguiste ») ne peut être un pur lecteur de document. Il doit être capable de reconstituer les arrière-fonds de ces messages, arrière-fonds qui doivent devenir explicites dans son discours, alors qu'ils ne le sont pas forcément chez les « sujets compétents ».

« Aller vers le concret » suppose aussi qu'on prenne en compte les différences temporelles : ce qui recoupe l'analyse du travail en train de se faire par opposition au travail planifié. Aussi l'opposition des routines, des situations de nouveauté ou d'urgence ou des moments de distance, qu'il s'agisse des pauses ou des moments de commentaire demandés aux personnes concernées. Mais sans doute surtout la différence entre la temporalité de ceux qui sont en situation de nouveauté ou celle des usages habituels. Ou encore, l'opposition entre le moment même du travail et ce qui est rendu possible par le retour commenté sur ce travail.

L'approfondissement des données comporte aussi la prise en compte des différences de « position » ou de « style ». On peut, avec tels mots ou d'autres, distinguer les places institutionnelles et les positions comme façons de les remplir (ou d'en transgresser les obligations). Ce qu'on peut exprimer en termes de styles individuels. Ces différences de styles apparaissent en particulier dans les développements de Daniel Faïta consacrés aux conducteurs de TGV dont on voit bien comment chacun manifeste par ses explications discursives ou ses commentaires sa façon propre de gérer sa tâche. Ou dans l'article de Sophie Pène consacré à la mise en place des « systèmes qualité » qui, par opposition à la seule pratique routinière, apportent de nouveaux conflits sur les finalités du travail et en particulier sur la répartition des tâches.

Tout cela entraîne que, même s'il y a des « faits », du « c'est ainsi » (en un sens il y en a même trop), par ailleurs le problème se pose des critères d'interprétation que se donne le chercheur, en particulier de ceux qui lui sont communs ou non avec les « praticiens » (ou les « utilisateurs »).

Cette constitution d'un espace interprétatif forcément diversifié renvoie aux différences liées aux diverses origines théoriques des chercheurs. On y retrouve aussi la tension, présente sous diverses formes dans toutes les « sciences humaines », entre l'approche macroscopique, celle qui concerne globalement, pour reprendre la terminologie marxiste, les relations entre les forces productives et les rapports de production, et l'analyse détaillée de ce qui se passe *hic et nunc* ou plutôt dans les routines ou dans des événements plus marquants. La question reste ouverte. Mais

il me semble que peu d'auteurs actuellement défendraient le point de vue selon lequel le quotidien vécu serait le superficiel et le su serait le profond réel.

Il me semble que nous sommes plutôt pris dans l'impossibilité de réduire l'institution aux perceptions qu'on en a, ou de considérer comme illusion ou épiphénomène les façons dont les sujets la reprennent dans leur style, leur commentaire ou leur for intérieur.

On pourrait aussi se demander ce qui met les chercheurs en mouvement. Il me semble qu'on s'éloigne des finalités trop simples. Comme la pure dénonciation de l'aliénation dans le travail. Ou, inversement, de la recherche de procédures permettant d'optimiser l'organisation, la transmission de l'information, voire la participation collective. Il me semble que l'attitude qui tend, plus ou moins explicitement, à s'imposer, c'est ce qu'aurait de scandaleux un travail d'analyse qui ne serait pas répercuté sur les participants mêmes du travail pour qu'ils y répondent. Ce qui signifie que ce sont les intéressés (on pense sans doute ici plus aux travailleurs qu'aux utilisateurs) eux-mêmes qui sont les principaux agents de la réflexion et que les chercheurs ne font que leur permettre par les différentes modalités de l'objectivation (techniques de l'enregistrement, regard extérieur, institution d'un espace-temps de suspension) de systématiser cette réflexion « naturelle » ou première. Ce qui pose le problème du lien entre les différentes recherches. On peut éliminer l'idée d'une méthode totale unifiée. Quant à la diversité, est-elle juxtaposée, conflictuelle, productrice d'échanges et de corrections ? D'autant que le chercheur agit autant par les présupposés de sa méthode, ce qu'il met en évidence, la façon (on espère) dont il se modifie par son travail, la façon aussi dont son travail manifeste aux tiers ce qui y manque.

On ne peut évidemment conclure. Sinon en notant avec Sophie Pène (p. 320) : « La mise en conformité du faire et du dire sur le faire est probablement un rêve entrepreneurial » (ou scientifique). Sans parler de l'aspect cauchemardesque que pourrait avoir le « tout visible », la traçabilité absolue. Les « scientifiques » servent-ils à aider la prise de conscience ou à la constitution d'un super « brave new world » ?

Mais en tout cas celui qui doit faire le compte-rendu d'un tel ouvrage est sensible à l'impossibilité d'être « objectif », à cause même de la richesse des contributions, mais aussi de la différence irréductible entre les urgences des différents champs et des accentuations individuelles dans un champ commun. Un point de vue « externe » peut néanmoins insister sur la clarté et la densité de l'ensemble, sa bonne présentation et sa lisibilité (matérielle comme conceptuelle), la complémentarité entre problématiques générales et études plus circonscrites, ainsi que sur la richesse de la bibliographie.

Frédéric François

Robert BOURE (éd.), *Les Origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, collection « Communication », 2002.

Cet ouvrage collectif résulte des travaux en séminaire d'un groupe de la SFSIC (Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication), intitulé *Théories et pratiques scientifiques*, animé par Robert Boure. La question des origines, en France, de cette interdiscipline demeure à ce jour inédite, ce qui ne manque pas d'intriguer. Les méthodes utilisées par les contributeurs, tous chercheurs légitimes et reconnus dans la 71e section du Conseil National des Universités, ne se réclament pas des sciences historiques. L'accent est mis sur les dimensions institutionnelles de la construction d'une nouvelle discipline, dans les années 1970, années d'effervescence et de grandes réformes universitaires. Aussi trouve-t-on dans le corps du texte l'analyse précise des thèmes des quatre Congrès scientifiques, la liste thématique des thèses soutenues, par Université et par Directeur de thèse. Robert Boure intitule sa présentation : « Le droit au passé » et insiste sur le caractère non hagiographique, l'absence de grands récits fondateurs, l'oubli apparent des « Pères fondateurs ». On pourrait narquoisement s'étonner de trouver, sous la plume de Jean Meyriat et de Bernard Miège, les propos assurément justifiés suivants (p. 52) : « les SIC ne constituent donc pas une discipline scientifique qui, une fois ses étapes de formation franchies, aurait vu reconnaître, après bien d'autres, sa légitimité à faire l'objet d'enseignement et de recherches. À l'inverse, elles acquièrent — tardivement et difficilement — le statut de discipline universitaire parce qu'elles sont matières d'enseignement et de recherche. C'est dans leur origine même que se trouve la raison première des incertitudes et des ambiguïtés qui affectent toute assertion sur leurs fondements théoriques ». À l'origine, donc, la volonté de répondre aux besoins des milieux professionnels (journalisme, publicité, documentation, plus tard la communication des organisations).

Sous la plume de Jean-François Tétu, actuel président de la plus haute instance administrative universitaire, le CNU, on lit le rappel de l'origine littéraire des premiers enseignants (alors qu'à la fondation à proprement parler les représentants des sciences dures jouèrent un rôle structurant). Au terme de ses analyses très précises sur les travaux de doctorat dirigés pendant la première décade, J.-F. Tétu remarque (p. 88) : « ce phénomène, tout à fait troublant et inattendu dans cette recherche, n'a qu'une explication possible : la réflexion sur la communication intéressait beaucoup de disciplines (dont les Lettres) mais peu de directeurs étaient prêts à faire le pas eux-mêmes ou à orienter leurs étudiants vers la nouvelle discipline... », et de conclure que par rapport à ses origines littéraires, l'histoire de cette discipline est celle d'une émancipation d'autant plus rapide que les « littéraires » n'ont jamais cherché à les retenir...

Au terme du projet de Robert Boure, effectivement les regards se croisent sans forcément se rencontrer. Enseignant moi-même dans ces années fondatrices, au sein d'une université depuis toujours rivale de Toulouse, je fus témoin d'une histoire parallèle, avec d'autres temps forts,

d'autres influences. Le choix de l'institutionnalisation impose la recherche de traces et documents officiels qui laissent dans l'ombre la passion d'un Roland Barthes, d'un Abraham Moles, l'inventivité d'un Robert Escarpit...

Ouvrage utile, précis, qui apporte des résultats inattendus. Pourrait-on suggérer à l'animateur de ce séminaire de chercher ce qui se développait, à la même époque, en dehors de l'hexagone ? Du côté institutionnel encore, il y aurait à explorer dans les actions et déclarations de l'Unesco (nouvel ordre mondial), que l'arrivée de l'Internet fait remonter en première ligne. Recommencements de l'Histoire...

Anne-Marie Laulan

Suzanne de CHEVEIGNÉ, Daniel BOY et Jean-Christophe GALLOUX, *Les Biotechnologies en débat. Pour une démocratie scientifique*, Paris, Balland, 2002.

Comment un sujet tel que les biotechnologies modernes, qui touche au vivant et interroge le devenir de l'homme, peut-il souffrir d'un déficit de débat démocratique ? Telle est la question inscrite en creux de cette histoire sociale des biotechnologies sur laquelle Suzanne de Cheveigné, Daniel Boy et Jean-Christophe Galloux focalisent leur réflexion. L'analyse des processus d'adoption ou de rejet d'une technique nous éclaire sur les formes et les termes du débat au sein de l'espace démocratique français, utilement mis en perspective avec ses équivalents dans les différents États de la communauté européenne. Loin de la vision binaire d'Habermas sériant d'un côté des problèmes préexistants et, de l'autre, leur discussion sur la place publique, les auteurs privilégient une approche constructiviste : « les questions publiques sont élaborées par les acteurs (dont les médias) par un travail de problématisation collective de la situation dont une grande part se déroule sur la scène médiatique. » Cette précision apportée dans le chapitre consacré aux médias vaut pour l'ensemble de l'ouvrage, et la complexité des mécanismes en jeu conduit logiquement les auteurs à privilégier l'approche interdisciplinaire d'un juriste, d'une sociologue et d'un politologue.

Organisé en cinq chapitres, cet ouvrage abondamment documenté mêle informations techniques, textes de lois, extraits de presse, résultats d'enquêtes dans un style toujours accessible. Dans un premier temps, il rappelle le contexte du développement des biotechnologies au cours des trente dernières années, les différentes étapes de la réglementation française et son évolution au regard du poids croissant de la communauté européenne. Ce cadrage effectué, les auteurs présentent les procédures d'accès à la visibilité publique des biotechnologies avec des analyses fines de

leur traitement médiatique. Logiquement, ils insistent enfin sur les perceptions de l'opinion publique, avant que ne soit analysé le modèle de gestion des risques dans notre société.

A priori, on pourrait croire que chaque partie peut être lue séparément. Ce serait se contenter d'une vision réductrice et se priver d'une compréhension en profondeur des enjeux soulevés par les biotechnologies, et manquer ce qui donne à ce livre toute sa force démonstrative. Les analyses croisées permettent d'identifier les acteurs, leurs logiques et les interactions à l'œuvre dans la construction des biotechnologies en problème public. Il en ressort clairement, pour les trois auteurs, que le public, s'il ne peut être vraiment considéré comme le grand absent du débat, n'en reste pas moins peu considéré et peu entendu.

En matière de politique publique, par exemple, le débat est longtemps resté limité à quelques catégories d'acteurs. Seuls y participaient les représentants des ministères, des industriels, des chercheurs et des experts. Le Parlement n'a été saisi de ce problème qu'en 1992, et les autorités européennes ne se montrent soucieuses de l'état de l'opinion publique sur le sujet que depuis le début des années 1990. La relation entre le pouvoir et le public est prioritairement pensée en termes d'information, avec une forte inscription dans une logique de consommation. Si quelques intentions louables sont à retenir (comme la conférence des citoyens en 1998, l'introduction des concepts de précaution et de bioéthique ou les comités consultatifs) et témoignent d'une volonté d'associer le citoyen à la réflexion, « la réalité montre que si la précaution et la bioéthique ont conduit à d'indéniables inflexions des politiques publiques, elles ont été largement récupérées ou instrumentalisées par d'autres que leur bénéficiaire espéré, le public. (...) La conférence des citoyens, souvent évoquée comme une expérience positive, ne paraît pas en passe d'être institutionnalisée dans notre pays. » Le lecteur ne peut être que convaincu par la netteté de la conclusion dès lors que la lente intégration des biotechnologies dans l'espace public et le contenu du discours médiatique restent soumis à un contexte insuffisamment porteur.

Le troisième chapitre, consacré à l'analyse d'un corpus d'articles extraits des quotidiens *Le Monde*, *Libération*, *France-Soir*, *Le Figaro*, *Le Parisien*, confirme le déficit du débat démocratique. La démonstration en est apportée avec le suivi chronologique des articles du *Monde* ou l'étude du traitement thématique allant du clonage de l'animal et de l'homme, des importations de soja, du génome humain à la conférence des citoyens. À la fois quantitative et qualitative, l'approche est sous-tendue par le modèle théorique du « contrat de lecture », tel que proposé par Eliséo Veron. Le fonctionnement social des médias est envisagé sans *a priori* de hiérarchisation. Seules les modalités de relation au(x) public(s) sont prises en compte avec une considération soutenue pour les marqueurs énonciatifs mobilisés dans le discours. Si l'analyse quantitative permet de dresser la cartographie de la présence des biotechnologies dans « l'arène des médias », l'analyse qualitative insiste sur les représentations sociales de la science. Les nombreux exemples sollicités montrent de manière convaincante que, hors des revues spécialisées, le public ne dispose pas de l'offre nécessaire pour accéder à un savoir scientifique maîtrisé au plan des connaissances. Il n'est pas surprenant, alors, que les attitudes de réserve, de peur, voire d'obsession du danger, soient les réponses les plus

fréquentes aux nouvelles avancées de la science. Les enquêtes successives conduites entre 1997 et 2001, et commentées dans le chapitre IV, sont éclairantes à plus d'un titre. Elles nous apprennent qu'au-delà de ses conséquences scientifiques, le risque perçu renvoie aux dimensions morale sociale et culturelle. Les biotechnologies modernes dessinent des visions du monde qui s'affrontent. Elles renvoient donc à des choix de société qui interpellent le politique.

Au terme de la démonstration, on ne peut que rejoindre le constat implacable et amer des auteurs. « La demande du public est complexe et respectable », elle ne peut se satisfaire d'une « course à la sécurité » et « d'une surenchère défensive » de la part des pouvoirs publics. Tel qu'il est organisé aujourd'hui, le débat public sur les biotechnologies n'est pas à la hauteur des enjeux. Il reste prisonnier de la politique du consensus et du modèle jacobin de l'administration française. Le principe de souveraineté populaire est donc mis en question et les citoyens se trouvent dépossédés de leur droit d'expression sur les valeurs fondamentales de la société dont les experts ne sont pas seuls porteurs.

Au lendemain du séisme politique vécu par le pays, ce plaidoyer pour une démocratie scientifique prend tout son sens. Refuser une plus grande participation du public sur les sujets d'intérêt général ne peut être, en effet, que préjudiciable. C'est en quelque sorte nier l'évolution de la société civile, refuser sa chance au renouveau de la citoyenneté (pourtant souhaitée dans les discours) et, partant, laisser vivre une démocratie moribonde.

Béatrice Rodier-Cormier

Aaron V. CICOUREL, *Le Raisonnement médical. Une approche socio-cognitive*, textes réunis et présentés par Pierre Bourdieu et Yves Winkin, Paris, Seuil, collection « Liber », 2002.

Ce petit ouvrage est constitué de textes réunis et présentés par Pierre Bourdieu et Yves Winkin. Il s'agit d'un choix représentatif des travaux d'Aaron Cicourel dans le milieu médical au cours des vingt dernières années. Aaron Cicourel, bien connu, est professeur de science cognitive, de pédiatrie et de sociologie à l'Université de Californie à San Diego. Il est l'auteur d'ouvrages devenus de référence comme *Method and Measurement in Sociology* (1964) et *Sociologie cognitive* (1979). De culture largement interdisciplinaire, Aaron Cicourel a travaillé en milieu médical à la façon d'un anthropologue. Les articles ici présentés le montrent à l'œuvre dans différents services hospitaliers. Son attention a surtout porté sur l'immense difficulté des médecins aussi bien que des patients à communiquer. La méthode consiste ici à recueillir l'histoire de la maladie telle que le

patient la raconte au médecin et telle que le médecin la recadre par ses questions. Cicourel reconstitue ainsi, de façon exemplaire, le raisonnement médical qui va conduire à décider d'un diagnostic puis d'une intervention. Ce sont des décisions toujours lourdes de conséquences, qui sont souvent mal expliquées et mal comprises. La préface rédigée par Pierre Bourdieu et Yves Winkin recadre de façon remarquable les textes choisis pour illustrer les étapes du travail de Cicourel dans le temps, en montrant : la diversité des terrains médicaux explorés ; l'évolution de sa pensée ; enfin et surtout « l'unité et la cohérence de cette pensée qui cherche inlassablement à montrer qu'une voie médiane est possible entre micro-sociologie et macro-sociologie ». À lire absolument.

Georges Vignaux

Jean-Pierre DUDEZERT, *Les Techniques d'information et de communication en formation. Une révolution stratégique*, Paris, Économica, collection « Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ».

Cet ouvrage présente une analyse stimulante des coûts économiques qu'entraîne le traitement numérique de l'information dans trois modes de formation : la formation en présence, la formation à distance et ce qu'il est convenu d'appeler le « e-learning ». L'ouvrage considère la formation sous l'angle de ses dispositifs, de leurs modes d'organisation, de leurs coûts d'investissement et de gestion, laissant à d'autres le soin de traiter de la pédagogie et de l'évaluation des résultats.

Les deux premiers chapitres de l'ouvrage mettent en évidence le rôle décisif du mode d'organisation dès lors qu'on délivre à distance les services d'enseignement. L'institution universitaire qui s'y lance doit renforcer considérablement sa logistique de service pour assurer la médiatisation des connaissances. Ce constat mérite d'être rappelé car beaucoup de projets de TIC pour l'éducation ignorent ce que l'expérience accumulée au fil des décennies a appris aux institutions de formation à distance : techniques utilisées et modes d'organisation doivent s'articuler. Le chapitre suivant montre comment les méthodes de traitement numérique de l'information renforcent encore les contraintes d'organisation qu'implique le traitement de la distance.

Ces trois chapitres dressent le cadre conceptuel du cœur de l'ouvrage qui est, dans le quatrième chapitre, l'analyse de toutes les natures de coûts qu'induit ce service. L'auteur montre que l'usage des TIC dans la formation en modifie la structure et par là, celle des financements, ce qui le conduit à se demander quels acteurs, du point de vue des dépenses constatées, ont intérêt aux changements organisationnels et institutionnels. Tout en se référant aux travaux innovateurs de

l'économie de la connaissance (Dominique Foray), Jean-Pierre Dudézert, qui a derrière lui une longue pratique de direction d'un centre innovateur de télé-enseignement, souligne l'insuffisance des modèles économiques actuels pour rendre compte de la production de services de ce type, notamment leurs limites quant aux liens sociaux. Son analyse part d'un constat empirique admis par la communauté internationale : une heure de cours oral correspond en moyenne à huit pages de notes manuscrites par l'étudiant. Saisies par un traitement de texte, elles deviennent deux pages de format A4. Un cours annuel de trente heures aura donc soixante pages. Poursuivant son raisonnement, l'auteur en vient à comparer le coût de rédaction d'un tel cours par un universitaire en poste dans l'institution et par un collaborateur extérieur. Le coût de ce dernier est nettement plus faible, ce qui le conduit à conclure que ceux qui développent des dispositifs d'enseignement à distance n'ont aucun intérêt à disposer d'experts scientifiques à l'intérieur même de leur organisation et qu'ils ont tout avantage à faire appel à des compétences extérieures. Est-ce bien là la voie que beaucoup d'universités ont choisie en soumettant des projets aux appels d'offres successifs du ministère de l'Éducation nationale pour la réalisation de campus numériques ? Jean Pierre Dudézert soulève ici, non sans courage, un problème difficile et encore très peu traité : celui de la mesure quantitative des activités informationnelles dans les pratiques scolaires et universitaires d'accès au savoir.

Un autre enseignement important de ce chapitre réside dans la comparaison du coût global de production de cours selon les technologies retenues, écrit, vidéo et multimédia. Les composants inventoriés concernent la création du support, la réalisation, le suivi pédagogique, la mise à jour et les structures. Chacun de ces coûts est lui-même subdivisé en fonction de l'expérience acquise. Ainsi dans la catégorie « création du support », discerne-t-on l'expert qui rédige les textes, le pédagogue qui conçoit la progression, celui qui en crée le mode d'emploi et celui qui vérifie la qualité. La comparaison des coûts pour un cours de 30 heures pour 500 élèves est instructive et montre le poids sensiblement égal de l'écrit et du multimédia tandis que celui de la vidéo est beaucoup plus important. Une telle analyse constitue le meilleur antidote à la crainte qu'éprouvent certains de voir l'éducation « marchandisée ». Il n'est pas sûr en effet qu'un staff d'entreprise qui réaliserait un business plan fondé sur l'ensemble de ces facteurs, se lance dans l'investissement du marché éducatif institutionnel. Les résultats financiers catastrophiques de certains opérateurs qui ont tenté l'expérience dans les dernières années sont sûrement à méditer aussi sous cet éclairage.

Dans le cinquième et dernier chapitre, l'auteur aborde la question des flux financiers généraux concernés. Son hypothèse est que les potentialités de rénovation par les TIC supposent un changement des équilibres économiques au sein de l'éducation. Cette question m'intéresse d'autant plus que j'avais exposé il y a une dizaine d'années — sans grand succès — au Conseil National de l'Information Statistique, la nécessité de construire un agrégat relatif à l'ensemble des technologies, saisies dans leur fonction de véhicule de savoirs. L'étude est ici basée sur les tableaux de la Direction de la programmation et du développement du ministère de l'Éducation nationale et sur ceux de la Comptabilité Nationale. Pour identifier le poids des efforts financiers tendant à

faire évoluer la formation, notamment par l'usage des TIC, l'auteur construit un agrégat « environnement de la formation », qui regroupe les postes « activités annexes », « achats de biens et de services liés à l'éducation » et « rémunération du personnel d'éducation en formation » et en recherche les montants dans les comptes de la Nation de l'année 1999. C'est dans de tels postes, et je partage cet avis, que se détectent les leviers du changement, à l'aune des efforts des différentes catégories d'acteurs, en l'occurrence : État, collectivités locales, entreprises, ménages et administrations autres que l'Éducation nationale.

L'examen des contributions de ces différents acteurs montre que les « entreprises » et les « autres administrations » financent très peu l'environnement de la formation, donc, pour Jean-Pierre Dudézert, les conditions de sa transformation. Une comparaison détaillée avec ce qui se passe dans la formation professionnelle aurait été des plus éclairantes. Si l'État participe de façon conséquente à cet effort, observe-t-il, les acteurs qui dépensent le plus sont toutefois les ménages et les collectivités territoriales. Et d'en conclure que si ces deux catégories d'acteurs ont intérêt à l'introduction des TIC, en tant que facteur de changement, pour diminuer la part relative de leurs dépenses de formation, l'État n'y trouve qu'un intérêt limité et les entreprises ainsi que les autres administrations, aucun. L'auteur rappelle à ce sujet qu'aucune preuve valable d'un retour sur investissement n'a été apportée à ce jour. Voilà qui éclaire d'un jour nouveau la question de l'innovation éducative et formative par les TIC, même si la réduction des coûts ne peut être considérée selon moi comme un but en soi d'amélioration du système éducatif.

L'auteur démontre ainsi que considérer ces technologies sous le seul angle de la pédagogie ne suffit pas. Une réflexion stratégique sur leur rôle s'impose. Je rejoins ce point de vue d'une autre façon, en remarquant que, en termes d'organisation, l'école et la classe sont des dispositifs humains et sociaux de transmission qui puisent des informations à diverses sources pour que les élèves les transforment en connaissances, par le truchement des enseignants et le plus souvent sans machines. Une analyse de ce type qui localiserait les flux d'information et leur traitement permettrait peut-être de mieux y situer l'utilité additionnelle des techniques numériques.

Jean-Pierre Dudézert a fait là une œuvre utile. Les analyses économiques proposées devront incontestablement en être affinées. Elles donneront sans doute lieu à discussions et controverses car elles pointent les insuffisances des théories sur l'utilité sociale des techniques numériques et des politiques publiques qui les mettent en place.

Jacques Perriault